

**Compte rendu
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNEUIL**

Séance du 10 mai 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 8

NOMBRE DE VOTANTS : 9

Effectif légal : 11

Présents ou représentés : 9

Absents excusés et représentés : 1

Absents excusés et non représentés : 2

Secrétaire de séance : Mme Pascale IMBERT

L'an deux mil seize, le dix mai à vingt heures trente

le Conseil Municipal de la Commune de BERNEUIL, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie ARSICAUD, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 mai 2016

Etaient présents : MM. ARSICAUD Jean-Marie, HÉNIN Christophe, Mme IMBERT Pascale, MM. ROUSSELIERE Félix, POITOU Didier, COTTEN Christian, Mmes BŒUF Françoise, GUETTÉ Marie-Claude.

Absents excusés : MM. CHAUVIN Laurent, FOUGERE Jean-Yves.

Absente représentée : Mme ROUSSELIERE Laetitia pouvoir donné à M. Félix ROUSSELIERE.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu CM du 08/04/2016
- Projet d'achat d'une sono portative
- Délibération pour la RD 127 entre Condéon et Reignac
- Proposition d'augmentation de l'AC scolaire
- Projet de convention avec les riverains de l'église-passage canalisation eaux pluviales et Projet d'un appel d'offres auprès d'entreprises d'archéologie pour les travaux de drainage à l'Eglise
- Questions diverses

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU CM DU 08/04/2016

Validation à l'unanimité du compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal (8 avril 2016).

OBJET : PROJET D'ACHAT D'UNE SONO PORTATIVE

Validation à l'unanimité du projet d'achat d'une sono portative qui pourra répondre aux besoins des diverses manifestations des associations locales et de la municipalité mais également aux événements de l'Eglise.

Une convention d'utilisation avec caution sera établie en cas de prêt aux associations.

OBJET : Travaux d'aménagement de la route départementale n° 127 (RD127), voie de liaison entre la route nationale N° 10 et la route départementale n° 731 (RD731).

Numéro d'ordre dans la séance : 2016.05.10-01

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a participé à une réunion le 15 mars 2016, organisée par M. le Président du Conseil Départemental de la Charente.

Cette réunion de travail entre élus du Département et élus des communes concernées (Barbezieux-Saint-Hilaire, Berneuil, Condéon et Reignac) par les futurs travaux d'aménagements routiers avait pour thème la mise en évidence de plusieurs scénarios en vue d'améliorer les voies de liaisons entre la RD 731(section Est, direction Chalais/Brossac) et la RN10, et la RD 731 (section Ouest, direction Archiac/Cognac).

Etait également à l'étude la section de la RD 127 entre la RD 731 et la RN10, dont l'utilisation régulière par des poids lourds dégrade la chaussée, considérant que la largeur n'est plus appropriée.

M. le maire présente à l'assemblée le diagnostic et le diaporama réalisés par les services du département.

Il détaille le relevé de propositions du mardi 15 mars 2016 et donne lecture de la conclusion proposée par M. le Vice-Président du Département, Président de la commission « Mobilités » :

- « L'adoption de la réalisation de l'élargissement de la RD127 sur le côté droit (sens Condéon-Reignac) avec une chaussée élargie à 6m. Le délai raisonnable de démarrage des travaux est prévu dans quatre ans.

Dans l'attente, le renforcement de la RD127 dès 2016 pour un budget de 130 000€ est approuvé mais avec maintien du double sens de circulation des poids lourds. Des mesures de vitesses avant et après travaux seront effectuées. Si il est décelé le moindre souci de sécurité, le Département interviendra pour règlementer la vitesse (70km/h pour VL et 50 km/h pour PL), voire en 2nd temps aboutir à la 1^{ère} proposition de sens unique PL ».

- « Abandon des deux scénarios n° 3 et 4 par les rues du Cdt. Fougeras/Nelson Mandela, ou de la création d'un barreau entre la ZA des Combes et la ZI de Plaisance ».

Sur cette base d'accord, il est demandé aux conseils municipaux des communes de Barbezieux-Saint-Hilaire, Berneuil, Condéon et Reignac de délibérer sur cette proposition de conclusion.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est invité à :

- **valider** la proposition de conclusion décrite ci-dessus.

ADOPTÉ Par voix Pour : 9 Contre : / Abstention : /

OBJET : PROPOSITION D'AUGMENTATION DE L'AC SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle le contexte lié à la demande d'augmentation de l'attribution de compensation lié au scolaire.

Après débat le conseil manifeste sa volonté de demander à la CdC4B de rétablir **une règle commune équitable** à l'ensemble des communes du territoire des 4B, au titre de la solidarité communautaire.

Dans une volonté de transparence et de confiance, une remise à plat des coûts réels avec un état des lieux basé sur les frais de fonctionnement 2015 (comme au moment du transfert de la compétence scolaire) est souhaitée afin de répartir sur une base cohérente actualisée.

La proposition d'augmentation des attributions de compensation telle que proposée ce jour est désavouée par 7 voix contre et 2 pour.

**OBJET : PROJET DE CONVENTION AVEC LES RIVERAINS DE L'EGLISE –
PASSAGE DE CANALISATION EAUX PLUVIALES ET
PROJET D'UN APPEL D'OFFRES AUPRES D'ENTREPRISES D'ARCHEOLOGIE POUR
LES TRAVAUX DE DRAINAGE A L'EGLISE**

Monsieur le Maire expose les conclusions de la réunion du 22 avril 2016 avec M. DELHOUME du Service Régional de l'Archéologie et Mme SEGONE DEBORD architecte du patrimoine en charge de la mission de maîtrise d'oeuvre.

Mme SEGONE DEBORD a formalisé une proposition de passage des réseaux enterrés destinés à collecter les eaux pluviales autour de l'église.

Ce schéma de principe listant les travaux envisagés a été validé par M. DELHOUME qui établira un cahier des charges en vue de prescrire l'intervention d'un opérateur pour effectuer des fouilles préventives préalablement à la réalisation des travaux.

Avant toutes démarches administratives pour lancer la consultation d'un opérateur, la commune doit confirmation son engagement à réaliser les travaux de restauration de l'Eglise.

Le Conseil municipal a validé la procédure et le recours à la signature de convention de servitudes avec les riverains des parcelles concernés par les réseaux de drainage enterrés des eaux pluviales autour de l'Eglise.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Résultat de l'enquête publique projet de cession du CR Les Combettes et de la parcelle ZR 32 :

Le commissaire enquêteur a validé l'enquête publique sans objection majeure, mais en rappelant que selon la réglementation de la Politique Agricole Commune, les agriculteurs ont l'obligation de respecter une bande de protection de 2 mètres autour de chaque point d'eau répertorié.

Commission voirie du 14 mai 2016 :

La visite sur site au lieu-dit Le Grand Luc de la commission communale de voirie prévue le 14 mai 2016 est repoussée à une date ultérieure. (Dimanche 22 mai à 10h ? sous réserves).

Réaménagement des locaux (buvette) du stade :

Suite à la demande en 2015 de l'Amicale bouliste de disposer d'un club-house et à la réponse de la municipalité de la mutualisation des locaux, il est demandé aux 2 associations (Entente Salles-Berneuil et l'Amicale bouliste) de réfléchir et proposer une réorganisation cohérente et acceptable conjointement pour le partage des locaux.

Une réunion sur le terrain sera ensuite organisée avec les responsables d'association avant le prochain Conseil Municipal.

Calendrier des manifestations des associations communales :

Il est redemandé aux associations communales d'informer la municipalité de leurs animations même s'ils n'utilisent pas la salle des fêtes afin d'établir un calendrier annuel utilisable par tous et éviter ainsi des doublons.

Monsieur le Maire clôt la séance

